



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de l'industrie, des ressources naturelles, des sciences et de la technologie

INDU • NUMÉRO 056 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 18 octobre 2005

—

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent de l'industrie, des ressources naturelles, des sciences et de la technologie

Le mardi 18 octobre 2005

•(0905)

[Traduction]

La greffière du comité: Mesdames et messieurs, nous avons le quorum et nous pouvons donc procéder à l'élection de la présidence. Je puis recevoir les motions en ce sens.

Madame Jennings.

L'hon. Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.): Je propose M. Brent St. Denis à la présidence.

[Français]

La greffière: Mme Jennings propose que M. St. Denis soit élu président.

[Traduction]

Y a-t-il d'autres candidatures?

[Français]

Plaît-il au comité d'adopter cette motion?

[Traduction]

(La motion est adoptée.)

La greffière: Je déclare M. St. Denis dûment élu président du comité.

Des voix: Bravo!

La greffière: Nous passons maintenant à l'élection des vice-présidents. Conformément au Règlement, nous devons élire deux vice-présidents, l'un représentant l'Opposition officielle et l'autre provenant d'un autre parti que celui de l'Opposition officielle.

Y a-t-il des mises en candidature pour le poste de premier vice-président?

M. Brian Jean (Fort McMurray—Athabasca, PCC): Je propose Werner Schmidt au poste de vice-président.

La greffière: M. Jean propose que M. Schmidt soit élu premier vice-président.

Y a-t-il d'autres candidatures

[Français]

pour le premier poste?

[Traduction]

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

La greffière: Je déclare M. Schmidt dûment élu premier vice-président du comité.

Des voix: Bravo!

M. Werner Schmidt (Kelowna—Lake Country, PCC): Merci beaucoup.

[Français]

La greffière: Passons maintenant au poste de second vice-président. Je suis prête à accepter les candidatures.

M. Marc Boulianne (Mégantic—L'Érable, BQ): Je propose que Paul Crête soit élu deuxième vice-président.

La greffière: M. Boulianne propose que M. Paul Crête soit élu deuxième vice-président. Y a-t-il d'autres candidatures?

(La motion est adoptée.)

La greffière: Je déclare M. Crête élu deuxième vice-président. J'invite le président à prendre le fauteuil.

[Traduction]

Le président (M. Brent St. Denis (Algoma—Manitoulin—Kapusking, Lib.)): Merci, Louise.

[Français]

Je remercie tout le monde.

[Traduction]

Merci infiniment de votre appui, et félicitations à Werner et à Paul qui sont reconduits dans leurs postes.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à un nouveau membre du comité, Marc Boulianne du Bloc. Je souhaite également la bienvenue à Marlene Jennings qui revient au comité après y avoir siégé pendant plusieurs années, il y a de cela quelque temps.

Maintenant que je vous ai remerciés et que j'ai souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du comité, nous pourrions, si vous acceptez, consacrer un peu de temps à nos travaux futurs. Mais j'aurais besoin du consentement unanime des membres du comité pour que cela soit possible. En effet, nous n'avons pas pu vous informer de cette partie-ci de notre séance, puisque le comité n'existait pas en tant que tel.

Cela vous convient-il?

Bien. J'aimerais vous rappeler à tous officiellement que notre comité a effectué beaucoup de travail depuis sa création, il y a de cela un peu plus d'un an, dans la foulée des dernières élections. Nous avons organisé plusieurs séances pour discuter des prévisions budgétaires et du budget supplémentaire. Nous avons étudié le certificat de nomination de trois cadres supérieurs, notamment ceux de la BDC, du Conseil canadien des normes et du Conseil national de recherches. Nous nous sommes réunis plusieurs fois pour parler de notre stratégie industrielle et ces réunions nous seront particulièrement utiles lorsque nous serons saisis de certains projets de loi, et je pense notamment aux réunions qui ont porté sur l'investissement étranger, sur l'énergie et sur d'autres sujets encore. Nous devons d'ailleurs mettre un terme à la partie de notre étude qui porte sur l'investissement étranger. Nous nous sommes également penchés sur le Protocole de Kyoto, sur le programme PTC et sur le prix de l'essence, sujet sur lequel nous devons aussi tirer des conclusions.

Nous avons terminé l'étude du projet de loi S-18 sur Statistique Canada; du projet de loi C-9 sur l'Agence de développement économique pour les régions du Québec; du projet de loi C-37 sur la liste des abonnés exclus; et sur le projet de loi C-29 qui visait à modifier la Loi sur les brevets.

Le comité est maintenant saisi du projet de loi C-19 sur la concurrence, dont nous devrions pouvoir terminer l'étude en une ou deux séances. On nous a renvoyé le projet de loi C-21, la Loi sur les organisations à but non lucratif, qui vise à reprendre de fond en comble la Loi sur les sociétés à but non lucratif et que nous n'avons pas touché depuis le printemps dernier. Nous aurions sans doute pu en terminer l'étude en juin, mais malheureusement, l'étude du projet de loi C-37 l'a supplantée.

Nous avons été officiellement saisis du projet de loi C-55, qui modifie la Loi sur les faillites et l'insolvabilité et qui inclut des mesures de protection pour les salariés. Nous avons également été saisis d'un projet de loi d'initiative parlementaire parallèle, le C-281, de Pat Martin. Si les membres du comité acceptent, nous pourrions demander à certains de nos témoins de venir nous parler à la fois du projet de loi C-55 et du projet de loi C-281. Cela nous permettrait de les étudier conjointement.

Voilà donc un aperçu de ce que nous avons fait jusqu'à maintenant. Si cela vous convient, nous passerons maintenant à huis clos pour pouvoir discuter de nos travaux futurs.

Bien. Nous passons donc maintenant de la séance publique à la séance à huis clos.

[Les délibérations se poursuivent à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.